

Q. C'est à cause du préjugé existant contre le tabac canadien. Si les consommateurs savaient que les manufacturiers de cigares se servent de tabac canadien, le commerce de ceux-ci pourrait en souffrir?

R. Je le crois.

*Par M. Zimmerman:*

Q. Vous pensez qu'au moyen de la législation proposée, la situation du manufacturier serait beaucoup améliorée?

R. Oui, je le pense.

Q. Et qu'il y aurait un avantage marqué à n'avoir qu'un droit d'accise et qu'un seul timbre?

R. Oui, un gros avantage.

Q. Et un seul droit d'accise?

R. Oui.

*Par M. Parent:*

Q. Pouvez-vous me dire si l'on peut faire de bonnes cigarettes avec du tabac canadien?

R. Je n'ai jamais essayé.

Q. Vous ne savez rien à ce sujet? N'avez-vous pas appris que des expériences ont été récemment faites par des manufacturiers de cigarettes avec du tabac canadien?

R. Je ne me suis jamais occupé du commerce des cigarettes.

*Par M. Clements:*

Q. Comme manufacturier et comme acheteur, vous approuveriez l'encouragement donné au commerce du tabac canadien et vous possédez la certitude que nous pouvons cultiver dans les comtés de Kent et d'Essex, ou ailleurs dans le Dominion, la Colombie-Britannique et Québec, par exemple, du tabac convenant au commerce en général, je ne veux pas dire apte à tous les usages, car j'excepte les qualités de fantaisie?

R. Oui, j'estime que nous pouvons récolter ici du tabac de toutes les catégories, à l'exclusion du type Havana et Sumatra.

*Par M. Sproule:*

Q. En dehors des cigares, manufacturez-vous d'autre tabac?

R. Non.

Q. Vous ne fabriquez pas le tabac en tablette?

R. Non, pas à présent.

*Par M. Caldwell:*

Q. Je répète la question qui a déjà été posée. Existe-t-il quelque arôme mélangé au tabac, qui soit nocif?

R. Je ne suis pas disposé à le croire.

Q. Vous ne le pensez pas?

R. Je ne le pense pas.

*Par M. Sproule:*

Q. Vous ne manufacturez ni cigarettes ni tabac à cigarettes?

R. Non.

M. DARIUS WIGLE.—Je voudrais poser à M. O'Brien deux ou trois questions.

Le PRÉSIDENT.—Soyez aussi bref que possible.

*Par M. Darius Wigle:*

Q. M. O'Brien, vous qui manufacturez des cigares sous la licence américaine, vous avez dû employer des robes provenant du Wisconsin?

R. Parfois, oui.